

Direction de la réglementation urbaine Service hygiène et santé environnementale



## Les principales erreurs qui peuvent être à l'origine d'une toxi-infection alimentaire :

1 Température de conservation des produits incorrecte.



- → Respecter les températures suivantes :
  - Poissons, crustacés et mollusques : entre 0°C et 2°C.
  - Viandes, produits à base de crème ou de lait cru : < 4°C.
  - Produits laitiers, desserts lactés, beurre et matières grasses : < 4°C.
  - Aliments surgelés, glaces, crèmes glacées et sorbets : < -18°C.
- 2 Cuisson insuffisante.



- → Vérifier que la chair animale n'est plus rose.
- → Atteindre au moins 65°C pour toute cuisson.
- → Porter les préparations le permettant à ébullition.
- 3 Conservation à chaud incorrecte.



- → Maintenir les aliments et accompagnements (sauces, ...) à plus de 65 °C.
- → La durée de conservation d'un produit maintenu entre 10°C et 65°C doit être inférieure à 2 heures.
- Refroidissement insuffisant ou trop lent des préparations alimentaires.

BONNES PRATIQUES

- → Ne pas laisser les aliments cuits plus de deux heures dans la gamme de température 10°C \( \Display \) 65°C.
- → Atteindre le plus rapidement possible les températures citées en ①.
- 5 Délai entre le moment de la préparation et la consommation trop long.



→ Privilégier la préparation à la demande.

## 6 Réchauffage des produits insuffisant.



→ Toujours réchauffer les aliments déjà cuits à plus de 65°C.

⑦ Contamination croisée lors de mauvaises manipulations (exemple : les contacts entre des denrées crues et des denrées cuites ou prêtes à être consommées par l'intermédiaire des ustensiles ou des équipements).



- → Séparer les denrées.
- → Nettoyer les ustensiles après avoir manipulé chaque denrée et avant de les réutiliser.
- → S'organiser et favoriser le principe de la marche en avant (dans le temps et dans l'espace).
- ® Dates Limite de Consommation (DLC) et d'Utilisation Optimale (DLUO).



- → Exiger une tracabilité des matières premières.
- → Respecter les DLC.
- → Ne pas faire trop de réserves à l'avance pour respecter les DLUO.
- → Protéger les denrées alimentaires et les préparations alimentaires lors de leur stockage en chambres froides.
- 9 Défaut d'hygiène du personnel.



- → Se laver les mains avec du produit lavant et désinfectant avant de manipuler toute denrée.
- → Utiliser de l'eau potable pour tous les usages.
- → Utiliser une tenue propre, adaptée et utilisée exclusivement pour cet usage.
- **®** Nettoyage et désinfection des ustensiles et des équipements insuffisants (plan de travail, planches à découper, trancheuses, broyeurs, couteaux, ...).



- → Ne pas utiliser d'équipements en bois.
- → Nettoyer et désinfecter les surfaces en contact avec les denrées alimentaires.
- → Nettoyer le sol et empêcher tout contact entre le sol et les denrées.

**Contact**: Ville de Strasbourg – Service Hygiène et Santé Environnementale Tél. 03.68.98.50.50 – <a href="https://hygieneetsante@strasbourg.eu">hygieneetsante@strasbourg.eu</a>